AENTION LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA FILIÈRE FORÊT-BOIS EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



03 ACTUALITÉS

09 INNOVATION: LB LIGNO





MENTION BOIS

Le magazine d'information de la filière forêt-bois d'Auvergne-Rhône-Alpes

ÉDITO



La filière forêt-bois est un pilier de la transition écologique

1ère filière pour le stockage du carbone, 1ère énergie renouvelable, 1er matériau pour la sobriété énergétique de fabrication de ses produits, le bois bénéficie sans conteste de tous les atouts pour répondre aux enjeux de la transition écologique. Le contrat Stratégique de Filière 2018-2020, signé le 16 novembre dernier, constitue une vision partagée de l'avenir d'une filière bois moderne et d'excellence en capacité de répondre aux attentes sociétales et économiques les plus contemporaines.

À l'échelle régionale, en prolongement du plan régional forêt-bois en cours de finalisation, nous allons, avec le concours de l'ensemble de nos membres et des entreprises de la filière, décliner ce contrat stratégique de filière, dont l'objectif est de prendre en compte nos spécificités. Lors d'une réunion de lancement qui s'est tenue le 8 novembre, nous avons déterminé quelques domaines stratégiques qu'il convient de conforter pour le développement de notre filière : la scierie, la construction, la menuiserie, l'aménagement intérieur et le bois énergie. Si ces domaines sont validés, il conviendra de déterminer les actions prioritaires dans les mois à venir. Afin d'entendre les besoins et les souhaits des entreprises de la filière, nous organisons 10 ateliers sur l'ensemble de la région, pour aller au plus près des chefs d'entreprises. Rendez-vous donc à l'un de ces ateliers (voir agenda p. 11).

Le développement du bois local dans la construction est un objectif prioritaire pour notre interprofession. À l'occasion des 10 ans de Bois des Alpes, de la reconnaissance de l'AOC de Chartreuse et de la mise en place

de Bois des Territoires du Massif Central, nous avons choisi de consacrer le dossier de ce numéro aux marques et certifications qui valorisent nos bois régionaux. Ces marques collectives constituent des outils pour sensibiliser la maîtrise d'ouvrage à la construction bois mais aussi pour accroître la compétitivité des entreprises. Afin de mettre en visibilité les atouts des entreprises et des marques, nous serons présents au salon Be Positive du 13 au 15 février sur l'espace Solutions Bois.

Par ailleurs, les entreprises font face aujourd'hui à une problématique qui n'est pas nouvelle mais qui devient cruciale : le recrutement. Les résultats d'une enquête menée en septembre dernier auprès des scieries (voir chiffres clés p. 11) sont édifiants : les projets de recrutement sont nombreux mais les candidats, qualifiés ou non, manquent cruellement. Pour répondre à ces enjeux liés à l'emploi, Fibois AuRA renforce ses actions : valorisation de l'image des métiers, soutien et développement des formations, sensibilisation des chefs d'entreprise au management des jeunes générations, renforcement du lien écoleentreprise... Le prochain temps fort sera le Mondial des Métiers, du 7 au 10 février 2019: la filière forêt-bois y montrera la richesse et la diversité de ses métiers, grâce à une très forte mobilisation des établissements de formation et de leurs jeunes, que je tiens à remercier ici. En espérant vous croiser à cette occasion, je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.

> Le président de Fibois Auvergne-Rhône-Alpes, Jean Gilbert

SOMMAIRE

03 - 04

Actualités / Publications Retrouvez l'actualité de la filière bois

05-08

Dossier thématique Bois certifiés et marques Collectives

09

Innovation bois *LB Ligno*, *le bois autrement...*

10

Portrait: Dominique Jarlier
Président de l'Association
des Communes forestières
du Puy-de-Dôme et
Président de la Fédération nationale
des Communes forestières

11

Agenda / Chiffres clés Les événements de la filière bois

12

Coup de cœur du public 2018 Lauréat du Prix National de la Construction Bois 2018







ACTUALITÉS

LE BOIS DE CHARTREUSE RECONNU AOC

Le Bois de Chartreuse vient d'obtenir l'appellation d'origine contrôlée, et devient ainsi la première AOC bois de France. L'appellation d'origine contrôlée Bois de Chartreuse est un bois massif de structure destiné à la construction sous la forme de sciages et de bois ronds écorcés manuellement en sapin et épicéa. Ce bois est issu du massif forestier de Chartreuse plus que millénaire situé sur des pentes fortes et très arrosées. La faible croissance des arbres et leur grande hauteur permettent aux scieurs de tirer de ces sapins et épicéas des sciages de grande qualité destinés à la construction. L'identification des sylviculteurs, exploitants forestiers et scieurs va pouvoir se faire, les premiers sciages seront disponibles à partir du second semestre 2019.





AIDE À LA CONSTITUTION DES STOCKS D'HIVER EN BOIS ROND

La Région Auvergne-Rhône-Alpes met en place une aide à titre expérimental pour faciliter aux PME et TPE (scieurs, producteurs de bois énergie...) l'accès au dispositif de financement de la trésorerie mis en place par Fibra puis Fibois AuRA, faisant intervenir la société de gage Auxiga. L'aide, un forfait plafonné à 1 500 € HT par entreprise et par an, permet de prendre en charge tout ou partie des frais de gages.

Pour plus d'infos, contacter Anaïs Laffont a.laffont@fibois-aura.org



CONTRAT DE FILIÈRE EN RÉGION

Le 16 novembre, les interprofessions nationales ont signé un nouveau contrat stratégique de filière avec les Ministres de l'Agriculture, de la Ville et du Logement, de la transition écologique et solidaire, des finances et l'association des Régions de France. L'objectif de ce contrat est de renforcer la filière en partant des marchés, d'accompagner les entreprises et les emplois sur la voie de l'innovation et de la numérisation. Il part de l'aval des marchés (la scierie, les papiers et les panneaux, la construction, l'aménagement intérieur et extérieur, l'emballage, la chimie, l'énergie) avec l'objectif d'utiliser le plus possible sa ressource naturelle et durable le bois. Dans chaque région, les interprofessions régionales ont été invitées à élaborer un plan régional, visant à mettre en exergue les priorités régionales. Fibois AuRA a démarré ce travail qui se poursuit au travers de 10 ateliers territoriaux qui ont lieu en Décembre-Janvier (voir p. 11).

REMISE DES TROPHÉES DU PRIX RÉGIONAL DE LA CONSTRUCTION BOIS

Le 17 octobre dernier a eu lieu la remise des trophées du Prix Régional de la Construction Bois Auvergne-Rhône-Alpes 2018 dans le cadre du congrès du Bâtiment Durable à Lyon. Après le vote de plus d'un millier d'internautes, le Prix Coup de Cœur du Public a été attribué à La halle de Lamure-sur-Azergues (voir p. 12).

Retrouvez l'ensemble des 8 projets lauréats sur <u>fibois-aura.org</u>, rubrique Construction



OPTIMISATION DES CHAUFFERIES BOIS ÉNERGIE

Le 27 septembre dernier, 62 professionnels (bureaux d'études, gestionnaires de chauffage, syndicats d'énergie, porteurs de projet de chaufferie...) se sont retrouvés pour la journée technique du Comité Stratégique Bois Énergie dont le thème portait sur l'optimisation des chaufferies bois énergie dès leur conception.

Les actes du colloques sont désormais accessibles sur fibois-aura.org,

rubrique Énergie / téléchargements





Retrouvez toujours plus d'actualités :



www.fibois-aura.org





ACTUALITÉS

MONDIAL DES MÉTIERS

Le Mondial des Métiers, dont la prochaine édition aura lieu du 7 au 10 février, est un temps fort de la promotion des métiers de la filière forêt-bois. Sur un stand de 500 m² seront représentés tous les secteurs d'activité : la forêt, la scierie, la construction et l'ameublementagencement. Des démonstrations seront proposées grâce à des simulateurs (sciage, travaux forestiers), une machine à commande numérique, des postes de CAO-DAO et des opérations manuelles effectuées par des jeunes en formation. Un événement rendu possible grâce à l'implication



d'une vingtaine d'établissements de formations, de leurs enseignants et de leurs élèves mais aussi grâce aux professionnels (Ameublement Français, ONF). Plus de 120 000 visiteurs sont attendus.

PRIX EUROPÉEN CASCO EN FAVEUR DE L'UTILISATION DU BOIS LOCAL

Le projet européen CASCO, du programme Espace Alpin, avec AURA-EE comme partenaire français, vise à valoriser l'utilisation de bois « bas carbone » dans la construction. Un concours européen d'architecture a été organisé cette année pour promouvoir les meilleures pratiques d'utilisation du bois d'origine régionale dans la construction publique et

privée. Bravo aux 2 lauréats français que sont l'immeuble d'habitation Au Clair du Quartier (architecte: Florian Golay) et la Communauté de Communes de l'Oisans (architecte: Aline Duverger) dont les Prix ont été remis par le conseiller régional Emmanuel Mandon.



L'APPEL À PROJET BCIAT 2019 EST LANCÉ

L'ADEME a lancé l'édition 2019 de l'appel à projets BCIAT (Biomasse Chaleur Industrie Agriculture Tertiaire). Cet appel à projets consiste à soutenir la production de chaleur à partir d'énergies renouvelables comme la biomasse. Les entreprises candidates disposent de 2 dates limites pour déposer leur dossier : 31 janvier et 23 mai 2019.

Plus d'infos sur www.ademe.fr

UNE OFFRE BOIS SUR LE SALON BE POSITIVE

Be Positive, le salon de la transition énergétique des bâtiments et territoires, aura lieu du 13 au 15 février 2019 à Lyon Eurexpo où 30 000 visiteurs sont attendus. Fibois AuRA représentera l'offre régionale en matière de construction bois et bois énergie au sein d'un espace collectif d'exposants proposant une offre 100 % bois.

En savoir + www.bepositive-events.com

PUBLICATIONS SUR LA FILIÈRE BOIS

À retrouver sur www.fibois-aura.org



Livre Prix Régional de la Construction Bois 2018

Cette publication de Fibois AuRA met en valeur les 8 projets lauréats du Prix Régional de la Construction Bois 2018.

Envoi sur demande auprès de <u>contact@fibois-aura.org</u> ou accessible sur <u>www.fibois-aura.org</u>, rubrique Construction bois/téléchargements



Guide « Qualité des approvisionnements »

Guide publié par l'ADEME à destination des porteurs de projets d'une chaufferie biomasse, et tout particulièrement, des personnes en charge d'organiser l'approvisionnement en combustible bois énergie.

Accessible sur <u>www.ademe.fr</u>, rubrique Médiathèque



Construire en bois, logements collectifs

Recueil d'une dizaine de retours d'expériences d'immeubles collectifs en bois, cette brochure, réalisée par Fibois AuRA, témoigne des atouts du matériau bois et des coûts de construction dans ce type de bâtiment.

Envoi sur demande auprès de <u>contact@fibois-aura.org</u> ou accessible sur <u>www.fibois-aura.org</u>, rubrique Construction bois/téléchargements



Contrat Stratégique de la Filière Bois 2018/2022

Signé le 16 novembre 2018 par 4 ministères et les professionnels de la filière bois, le CSF vise à promouvoir l'usage du bois et renforcer la compétitivité de la filière par l'innovation, la numérisation, la formation et l'exportation.

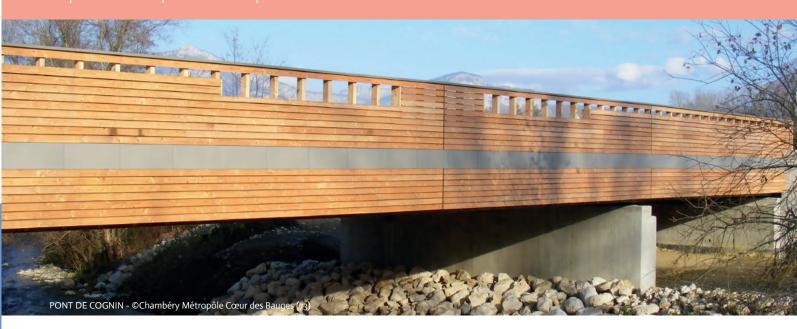
À télécharger sur franceboisforet.fr

M DOSSIER THÉMATIQUE

Pour une valorisation du bois local et une amélioration de la compétitivité.

CERTIFICATIONS ET MARQUES COLLECTIVES : — LE BOIS LOCAL MIS À L'HONNEUR —

La forêt recouvre 35% de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Pourtant, une large part des bois utilisés dans la construction en région sont issus de l'importation, ce qui fait du bois le deuxième poste de déficit dans la balance commerciale à l'échelle régionale. Les acteurs de la filière forêt-bois auverhônalpine se sont organisés depuis plus de 10 ans pour palier ce déficit, notamment via la création de marques collectives, qui permettent aujourd'hui à la maîtrise d'ouvrage d'avoir un accès facilité à la ressource locale, mais aussi d'améliorer la qualité des produits et la compétitivité des entreprises.



PETIT HISTORIQUE DES MARQUES LOCALES

Dès 2006, des élus locaux du massif des Alpes signaient un protocole d'intention visant à développer l'utilisation d'une ressource durable afin de montrer que les bois issus du massif des Alpes n'avaient rien à envier aux bois d'importation. C'est cette même année que les acteurs de la filière des Pays de Savoie, profondément engagés dans la valorisation du bois local, créent Bois Qualité Savoie (BQS).

Deux ans plus tard, l'association Bois des Alpes est créée, et, à l'initiative du Parc naturel régional de Chartreuse, les professionnels de la filière forêt-bois locale, du forestier à l'architecte, se regroupent au sein du Comité Interprofessionnel Bois de Chartreuse (CIBC) pour développer le « Bois de Chartreuse », qui vient d'obtenir son AOC* (voir page Actualités).

Ces différentes marques se sont chacune développées à leur manière, mais toutes ont une vocation commune : mettre en valeur une ressource locale de qualité destinée à la construction et faire vivre le tissu économique du territoire.

DE LA SCIERIE AU CHARPENTIER, TOUS LES ACTEURS DE L'AVAL SONT CONCERNÉS

À l'origine de la création de la marque de certification Bois des AlpesTM, un constat : le massif alpin souffre d'une faible compétitivité des produits sur le marché du bois construction. En cause, les surcoûts liés aux contraintes d'exploitation qui engendrent une faible mobilisation des bois, un déclin des scieries et évidemment une hausse des importations. Cependant, des bois de qualité sont disponibles et les entreprises sont en capacité de s'adapter au marché. Pour compenser ce surcoût, la certification apporte une valeur ajoutée supplémentaire.

Via un contrôle indépendant, elle apporte des garanties sur l'origine des bois du massif alpin avec une traçabilité et le recours à des bois issus exclusivement de forêts gérées durablement, mais aussi des garanties techniques sur la qualité des produits et le respect des normes en vigueur.

À ce jour, 55 ouvrages ont été réalisés en Bois des AlpesTM, et 63 entreprises sont certifiées dont 42 en Auvergne-Rhône-Alpes.

^{*} Appellation d'Origine Contrôlée

Pour Frédéric Blanc, gérant de la scierie Blanc située à Marches (26), "Bois des AlpesTM permet de tirer les entreprises vers l'avant". En effet, le cahier des charges ne se limite pas à la qualité du produit, mais encourage les améliorations sociétales et environnementales des entreprises. La certification "élève le niveau de qualité, avec des produits à forte valeur ajoutée, séchés et rabotés". Grâce aux aides aux investissements apportées par le massif des Alpes via le Commissariat de massif (voir encadré ci-dessous), les entreprises se modernisent. Le dirigeant de l'entreprise ajoute également qu'aujourd'hui, Bois des AlpesTM représente 10 % de son chiffre d'affaires et lui apporte de nouveaux marchés, notamment en région PACA.

Les négoces aussi jouent le jeu de la certification : le groupe SAMSE, qui possède 23 agences dans le secteur couvert par Bois des AlpesTM, a fait le choix d'être certifié. Thierry Pichot, Directeur des activités bois/panneaux du groupe, indique :



Thierry Pichot. Directeur des activités bois panneaux pour le groupe SAMSE



"Notre demande de certification fait suite à une demande des clients et du terrain. On observe de plus en plus de demandes de bois certifiés Bois des AlpesTM ou équivalent dans les

CCTP* . Le choix de la certification est tout à fait conforme à l'éthique et la philosophie du groupe SAMSE, qui depuis toujours, cherche à favoriser l'approvisionnement local de ses bois. Certifiés depuis octobre 2017, la mise en place n'a pas été sans contrainte car Bois des AlpesTM impose d'ajouter un stock séparé pour ces bois, difficile à mettre en œuvre. C'est la raison pour laquelle SAMSE a fait le choix de faire du Bois des AlpesTM uniquement sur commande pour éviter le stock". Après un an de certification, le bilan est mitigé. "Bois des AlpesTM permet de développer la communication sur les produits, et de mettre en relation les membres de la filière. Nous devons encore être plus proactifs sur la communication, mais nous devons également mettre en place une relation gagnant-gagnant avec nos scieurs fournisseurs car les demandes qui nous parviennent sont des produits complexes que les scieurs n'ont pas pu fournir directement au charpentier.'

> COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'OISANS Mandataire : Atelier des Vergers – ©Johan Méallier

La marque ne se contente pas de valoriser les produits existants, mais pousse aussi à développer l'offre en produits Bois des AlpesTM: les interprofessions Fibois Ardèche Drôme et Fibois Isère ont accompagné quelques scieries et charpentiers sur le développement de vêtures certifiées. Divers produits en douglas, sapin et épicéa ont été testés en laboratoire et l'offre sera prochainement testée en grandeur nature sur un chantier.

UNE COMPLÉMENTARITÉ ENTRE LES DIFFÉRENTES MAROUES

Les différentes marques collectives et certifications locales ne sont pas opposées, mais complémentaires. Bois Qualité Savoie réunit depuis 12 ans les acteurs de la filière engagés dans la valorisation du bois local dans la construction en Pays de Savoie. L'ensemble des 22 adhérents (plus de 500 salariés) cumulent un chiffre d'affaires de 85 millions d'euros en 2017, avec plus de 100 000 m³ de bois mis en œuvre, preuve du poids de la filière dans l'économie locale. Cette marque impose un cahier des charges strict qui garantit qualité et traçabilité. Des audits indépendants sont réalisés chaque année avec vérification de la conformité des produits mais également des compétences des opérateurs. La traçabilité du produit doit être assurée de la commande initiale au client final, et les bois utilisés par l'entreprise doivent être certifiés PEFCTM. De plus, les liens entre entreprises sont assurés par des parrainages charpentier-scieur pour mobiliser tous les maillons de la chaîne. La participation à la vie associative professionnelle fait également partie du cahier des charges.



UN SOUTIEN TECHNIQUE ET FINANCIER POUR AIDER AU DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES CERTIFIÉES

Pour simplifier l'accès à la certification aux TPE et PME de moins de 50 salariés, le Commissariat de massif des Alpes et les Communes forestières proposent un accompagnement dans la modernisation de leurs outils de production ainsi que dans leur démarche de certification.

Le soutien est technique (appui au montage de dossiers de demande de subvention ou à la procédure de certification) mais également financier (subvention). Plusieurs financeurs peuvent se mobiliser sur le dispositif d'aide : l'Etat via le Fond National à l'Aménagement et au Développement des Territoires (FNADT), et l'Europe via le programme opérationnel interrégional du Massif des Alpes du Fond Européen de Développement Régional (POIA-FEDER). Entre 2015 et 2017, 7 entreprises régionales ont

pu bénéficier de près de 740 000 € de FEDER et 340 000 € de FNADT.

Ces aides portent sur les études préalables aux projets de modernisation et le montage de dossiers de demande de subvention, ainsi que sur les investissements de matériel de sciage, séchage, classement mécanique, rabotage, seconde transformation ou encore traçabilité.

Pour en savoir plus sur ces aides ou bénéficier d'un accompagnement, contactez Cédric Conteau au Commissariat de massif des Alpes (cedric.conteau@cget.gouv.fr) ou les Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes (alpes@cofor.eu).

Pour Jean-Baptiste Felisaz, adhérent de la marque collective et dirigeant de la scierie du même nom située à Villard (74), "BQS est une marque qui bouge et qui regroupe les acteurs. Cela nous donne l'opportunité de se créer un nouveau réseau par la mise en place d'actions communes".

D'après Simon Ribreau, chargé du développement de la marque, "l'association Bois Qualité Savoie fait du rapprochement avec la certification Bois des AlpesTM un axe majeur", tout particulièrement pour faciliter l'accès aux marchés publics à ses membres (seules les certifications peuvent être mentionnées dans les marchés publics, contrairement aux marques collectives simples) et au financement

Simon Ribreau, Chargé de développement, Bois Qualité Savoie

TÉMOIGNAG



d'équipements (par la politique de massif notamment). "Les deux structures ont décidé de valoriser l'accès de BQS aux marchés sur les Pays de Savoie en mettant en place une double labellisation pour favoriser le

développement des entreprises. En parallèle, une prescription mutualisée est opérée sur le terrain afin d'inciter les maîtres d'ouvrage à intégrer du bois local dans leurs projets. Ils peuvent indiquer clairement dans leurs appels d'offres leur volonté d'intégrer du bois certifié « Bois des Alpes™ ou équivalent », en privilégiant l'approvisionnement local BQS. Moyennant un surcoût de 750 €, les adhérents de Bois Qualité Savoie peuvent demander la double certification et bénéficier d'une remise financière pour mutualiser leurs audits. 6 entreprises sur les 22 adhérentes ont fait ce choix".

C'est le cas de la scierie Felisaz, qui a fait la démarche de certification Bois des Alpes™ suite à une demande d'un charpentier partenaire. Jean-Baptiste Felisaz note la complémentarité entre les deux marques collectives. "BQS m'a permis d'améliorer la qualité de mes produits grâce à un cahier des charges plus lourd que le marquage CE et aux audits réguliers. Bois des Alpes™ permet de valoriser mon entreprise grâce à des améliorations plus globales au sein de la société, autours de projets de communication, de bien-être des employés ou encore de l'environnement". Il souligne l'objectif commun des deux marques : faire travailler les collectivités avec des entreprises du réseau local dans une démarche de développement durable et de circuit court. Il note toutefois une grande différence : très satisfait des liens et de la cohésion entre les entreprises au sein de BQS, il regrette un manque de synergie entre les entreprises adhérentes à l'association Bois des Alpes.

Bois des Alpes développe également des actions avec la marque nationale « Bois Français ». Une convention a été signée entre les deux acteurs le 10 avril 2018 à Dijon. Elle permettra aux entreprises bénéficiant de la marque Bois des Alpes™ d'accéder également à la marque Bois Français. Les deux démarches, loin d'être concurrentes, sont au contraire complémentaires pour accéder à différents marchés. Dans la mesure où elles remplissent un objectif commun de valoriser l'origine de la matière première ainsi que la valeur ajoutée sur le territoire, les marques considèrent que leur mise en place au sein des entreprises ne doivent pas se superposer et entraîner des surcoûts non justifiés. La convention de partenariat permettra donc aux entreprises de mutualiser leurs procédures tout en obtenant l'autorisation d'utiliser les deux logos.

LE COLLÈGE DE BEAUMONT LES VALENCE (26), UNE PREMIÈRE POUR BOIS DES ALPES™.

Pour la construction du nouveau collège de Beaumont les Valence, le Département de la Drôme a exprimé dès le départ sa volonté de construire en bois, mais également d'utiliser le bois local.

C'est l'équipe de maîtrise d'œuvre sélectionnée, Chabal Architectes, qui a suggéré l'utilisation de bois certifiés Bois des Alpes™ pour le projet. Un sourcing important des entreprises locales a été réalisé en partenariat avec Fibois 07-26 au début du projet pour s'assurer du bon approvisionnement en bois et de l'engagement des entreprises à se certifier. Laurence Tichon, de la direction des bâtiments du Département de la Drôme, indique : "Les entreprises du chantier ont joué le jeu, en se fournissant dans une scierie drômoise et en choisissant des soustraitants locaux. Grâce à la préfabrication et à une grande grue, le chantier a été bien optimisé et le collège a été construit en 18 mois". Ce premier collège Bois des Alpes™



a convaincu le Département, qui a réitéré l'expérience sur d'autres projets.

UN DÉVELOPPEMENT SUR LE MASSIF CENTRAL

Le Massif central possède également une ressource forestière dense et de qualité. En 2014, les acteurs de la filière et les Communes forestières ont acté la nécessité de tracer les bois du Massif central afin d'améliorer leur valorisation, dans et hors du massif. Après 3 ans de travail, la démarche a abouti en 2017 à la création de la marque collective de certification Bois des Territoires du Massif CentralTM (BTMCTM), gérée et promue par l'Association

pour la Valorisation du Bois des Territoires du Massif central. La certification comprend des critères précis de provenance de la ressource et de périmètre de transformation, ainsi que des critères qualitatifs: classement, séchage et écocertification. Poursuivant les mêmes objectifs de valorisation des bois locaux transformés par des entreprises locales et utilisant des critères proches, les certifications Bois des AlpesTM et Bois des Territoires du Massif CentralTM sont aujourd'hui considérées comme équivalentes, offrant ainsi des perspectives de complémentarité entre les deux massifs pour répondre aux besoins des marchés, en fonction des produits disponibles sur chaque massif.

MENTION BOIS

Dossier thématique

Jean-Christophe Montmartin est gérant de la scierie Montmartin, implantée à La Talaudière (42). Cette scierie produit 10 000 m³ par an de débits sur liste, de sciages pour maison ossature bois et de lamelles. Cette entreprise a été la première certifiée BTMCTM, en octobre 2017, l'objectif étant de conserver son savoir-faire et d'évoluer vers la demande actuelle (bois séchés, standardisés, bois



Jean-Christophe Montmartin, Gérant de la scierie Montmartin

collés) tout en continuant d'exploiter et de faire vivre la ressource locale. La certification n'a pas provoqué de modifications majeures dans l'entreprise : la scierie était déjà certifiée PEFCTM, avait le marquage CE, et sèche ses bois depuis 2014.

Pour le gérant, "Bois des Territoires du Massif CentralTM doit permettre de valoriser la ressource forestière mais aussi les savoirfaire des entreprises de la filière : travailler en circuits courts, certifier tous les maillons de la chaîne, utiliser, transformer et mettre en œuvre du bois local pour une destination locale. BTMCTM doit permettre la promotion de ces grappes d'entreprises et les rendre visibles auprès des donneurs d'ordres". La marque a pour vocation de donner de la visibilité aux entreprises et à certains produits, mais aussi de régulariser et de massifier la demande. Le scieur ajoute : "l'enjeu pour la 1ère transformation est de proposer aux utilisateurs des produits bois équivalents voire supérieurs aux produits d'importation [dès lors que c'est possible]. Nous devons répondre au marché avec nos bois locaux. Nos essences ont des particularités, à nous de les mettre en avant".

Les collectivités aussi s'engagent pour la marque, dont l'inscription dans les marchés publics participe activement à son développement. En Occitanie, Montpellier Métropole a fait le choix, à travers la signature d'une délibération, de prescrire du Bois des Territoires du Massif CentralTM pour tous ses projets bois. La Région Auvergne-Rhône-Alpes valorise les marques

de certification via un appel à projets (voir encadré ci-dessous). Enfin, le Puy-de-Dôme bonifie la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour les communes rurales qui utilisent du bois local certifié.

Erik Madelaine, chargé de mission développement de la certification BTMC™, relève une accélération sensible du déploiement de la marque, notamment grâce à ces soutiens ainsi qu'aux collectivités de plus en plus nombreuses qui inscrivent la certification dans leur marché. La certification des entreprises se fait généralement suite à l'attribution d'un marché ; les entreprises non encore certifiées ont en effet la possibilité de répondre aux appels d'offre avec un engagement formel à se certifier et respecter l'ensemble du cahier des charges en cas de succès.

Aujourd'hui, deux entreprises sont certifiées et 9 sont en cours de certification, et il ne fait nul doute que les nombreux projets à paraître en 2019 convaincront de nouvelles entreprises que la certification Bois des Territoire du Massif CentralTM a de beaux jours devant elle.



ÉCOLE ALICE à Prévessin-Moëns (01) - Mandataire : Cr&on Architectes ©Studio Erick Saillet

UN APPEL À PROJET POUR PROMOUVOIR ET DÉVELOPPER LA CONSTRUCTION EN BOIS LOCAL

À travers sa délibération forêt-bois, le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes met en œuvre une politique volontariste encourageant l'utilisation des bois régionaux dans la construction.

Dans ce cadre, la Région a lancé en 2018 un appel à projets pour encourager les projets intégrant du bois local, doté d'un budget annuel d'un million d'euros.

Pour la première session de cet appel à projets, clôturée le 15 août, 22 candidatures ont été étudiées couvrant 11 des 12 départements de la région. Plusieurs moyens sont disponibles pour prouver l'utilisation des bois locaux : la certification, l'utilisation du bois de la commune, ou encore l'attestation sur l'honneur du scieur sur l'origine de ses bois.

Le montant de l'aide prévue par la Région aux dossiers sélectionnés peut s'élever jusqu'à 100 000 € dans le cas de l'utilisation de ressources locales peu valorisées comme le sapin blanc ou les bois de feuillus. Cet appel à projets est reconduit jusqu'en 2021 avec deux sélections annuelles, prochaine échéance le 30 juin prochain.

Retrouvez toutes les informations sur le site auvergnerhonealpes.fr

UNE RESSOURCE MISE EN VALEUR ET PLUS ACCESSIBLE POUR LES MAÎTRES D'OUVRAGE

De plus en plus de maîtres d'ouvrages publics (communes, communautés de communes, ...) affichent leur volonté de construire en bois. Dans le cadre de la mise en œuvre d'une politique de développement durable aboutie, beaucoup d'entre elles cherchent à mettre en valeur la ressource locale, afin de mettre en œuvre un matériau vertueux pour l'environnement et de dynamiser une filière locale pourvoyeuse d'emplois. Cependant, intégrer le bois local dans un marché public n'est pas évident lorsque l'on est soumis à la loi MOP (loi relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'œuvre privée). La solution la plus simple reste la référence à des marques de certification, et les certifications régionales Bois des Alpes™ et Bois des Territoires du Massif CentralTM ont été développées dans cet objectif. Les Communes forestières ont d'ailleurs choisi l'outil certification comme moyen de valoriser le bois local dans les programmes de construction des communes. À travers le guide « Construire en Bois des AlpesTM, étapes clés pour insérer une fourniture de bois certifié Bois des AlpesTM dans la commande publique » et sa déclinaison pour le Massif central, les marques collectives accompagnent les maîtres d'ouvrage dans leur volonté d'utiliser le bois local. Les certifications sont donc un bon moyen pour les entreprises de trouver de nouveaux marchés pour la valorisation locale de leurs produits.



INNOVATION BOIS

LB LIGNO, LE BOIS AUTREMENT...

Le bois accompagne les hommes depuis la nuit des temps : pour se chauffer, pour s'abriter, pour se meubler... Dans les esprits, son image de matériau "traditionnel" masque la réalité d'une innovation en constante effervescence. Pour s'en convaincre, il suffit par exemple de croiser l'entreprise LB Ligno, basée en Haute-Savoie. Ici l'innovation est constante, seule l'imagination devient limite.

Deux profils qui se complètent à la perfection

LB Ligno c'est une jeune pousse à la trajectoire digne d'une start-up... à une différence près - et pas des moindres - c'est que ce spécialiste de la finition s'appuie sur un modèle économique qui a fait ses preuves : générer du chiffre d'affaires et des bénéfices!

Premier à prendre la parole, Loïc Weinberg évoque le parcours des deux associés. "Moi, je n'avais rien à voir avec le monde du bois. J'étais encore étudiant quand j'ai voulu rénover un appartement. J'ai recherché une solution de traitement et de vieillissement du bois. Cela m'a donné l'idée de créer une entreprise spécialisée dans ce domaine". Au travers de ses contacts, le jeune créateur d'entreprise rencontre Benoît Janes, "c'était un partenaire professionnel, il travaillait chez un de nos distributeurs. Nous avons constaté que nous avions les mêmes aspirations et que nous étions totalement complémentaires : Benoît, fin connaisseur du secteur bois et aux nombreux contacts ; moi, plus spécialisé finition et production". C'est ainsi que les deux hommes décident de créer ensemble une nouvelle entité, LB Ligno naît en

"Aujourd'hui, la direction est assurée par Loïc et moi, nous avons embauché une secrétaire et cinq salariés à la production", précise Benoît Janes. "Nous disposons d'un important parc machine, avec notamment des machines de finition et des brosseuses, dont certaines qui ont été modifiées pour faire des choses bien particulières". On pénètre doucement dans les secrets de fabrication...

Une idée, un produit!

"Oui, le bois est un matériau d'innovation", lancent de concert les deux associés. "Chez LB Ligno, on travaille sur des créations pures. On part d'une problématique et on développe la solution de traitement. Tout se fait en interne, même les premiers tests. Un atout qui nous différencie de nos concurrents, c'est notre flexibilité et celle de nos machines de production. Souvent on les adapte pour faire les produits qu'on a imaginés. Bien sûr on ne travaille pas totalement seuls, on se fait accompagner par des laboratoires qui vont valider nos produits et nos process de fabrication".

Les deux hommes semblent intarissables en matière d'idées, "on a plein de projets de produits en tête, le problème c'est que l'on manque de temps pour tout développer". Alors, bien sûr on voudrait en savoir plus... "mais le secteur de la finition est très concurrentiel et il est difficile de parler des nouveautés à venir, nous devons rester discrets. Ce que l'on peut vous dire c'est que très bientôt nous allons sortir un nouveau produit qui sera distribué par un grand diffuseur européen. En outre, en 2019, nous allons enrichir notre gamme décoration avec des offres innovantes".

Et pour ceux qui s'inquiéteraient de la nocivité des procédés mis en œuvre, les deux associés l'assurent : "tous nos produits sont à base d'eau et sont analysés par des laboratoires indépendants. En matière de composés organiques volatils (COV), nous sommes au plus bas avec

la note A+. Nos produits ne présentent aucun risque et peuvent être utilisés en intérieur comme en extérieur".

Une ouverture à tous les projets

"Au début de LB Ligno, nous avions ciblé les architectes pour nous faire connaître", un choix porteur qui a permis à l'entreprise de décoller rapidement. Il faut dire que LB Ligno ne manque pas d'arguments, "au-delà de notre flexibilité qui nous permet de proposer la teinte désirée par le maître d'œuvre, nous sommes capables de répondre à tous les besoins, de la poutraison à la terrasse en passant par la menuiserie, le bardage, les lambris intérieurs...". Autant d'arguments qui ont porté.

Aujourd'hui, LB Ligno élargit son réseau, "nous allons vers un marché nouveau, celui de la distribution. Nous avons un produit nouveau qui va être distribué par un gros intermédiaire européen mais nous proposons aussi nos prestations à des distributeurs plus modestes. Notre souhait, c'est de devenir un prestataire pour le bois, d'être des industriels de la finition. Nous n'achetons pas les bois, l'intermédiaire nous confie ses paquets et nous réalisons le traitement de finition. Aujourd'hui, notre gamme est composée de 6 produits phares, de quoi répondre

à la majorité des attentes".

Pour autant, cette société reste attachée aux défis, "on peut proposer plein de choses, d'ailleurs personne n'en propose autant que nous. Alors, n'hésitez pas à nous contacter, nous sommes ouverts à toute proposition!". Le message est passé.



Chalet en Haute-Savoie avec traitement bois ancien, Antic-Wood gris



PORTRAIT

DOMINIQUE JARLIER

Président de l'Association des Communes forestières du Puy-de-Dôme et Président de la Fédération nationale des Communes forestières

De la forêt à la construction bois, les maires s'impliquent pour le développement de la filière...

ENTRETIEN

1 • Quel est votre parcours et votre lien avec la filière ?

Auvergnat de naissance, j'ai fait toutes mes études, classes préparatoires comprises, dans la région et j'y ai exercé mon métier de vétérinaire jusqu'en 2017, date de ma retraite. Même si j'ai hérité de quelques parcelles forestières, mon intérêt pour la filière ne vient pas de là. Je le dois surtout à mon mandat de Maire de Rochefort-Montagne et à la loi d'orientation forestière de 2001. Elle ouvrait la porte à des stratégies locales de développement forestier, au travers de composantes innovantes comme les Chartes forestières oules Plans de développement de massifs, des thèmes que je trouvais porteurs et pour lesquels je me suis impliqué. Cela m'a conduit en 2004 à la présidence des Communes forestières du Puy-de-Dôme et d'Auvergne-Limousin et, en 2014, à la présidence de la Fédération nationale des Communes forestières.

2 • Quels sont vos sujets de prédilection?

Dans ma commune, nous avons mis en place un réseau de chaleur conséquent alors que le bois énergie émergeait à peine. Cette installation m'a assimilé à un spécialiste du sujet et je siège depuis 2008 au bureau "bois énergie" de la fédération nationale. Mais à titre personnel, je suis plus attiré par les politiques territoriales, par l'aménagement du territoire. Les Communes forestières ont proposé des programmes d'action tels que "100 constructions publiques en bois local", les Chartes forestières de territoire ou encore le programme "1 000 chaufferies bois". Ces chantiers demandent beaucoup de réflexions en matière d'aménagement, ils sont très structurants. Nous, élus, essayons d'être des démonstrateurs dans ces domaines parce que c'est constructif.

3 • Comment pensez-vous que la forêt va évoluer ?

À mon avis, la question la plus importante qui se pose est celle de la spécialisation des territoires. Longtemps on a repoussé toute réflexion en mettant en avant les Landes, Millevaches ou le Morvan. Je pense qu'il faut des territoires qui produisent du bois, d'autres qui stockent du CO₂. Cette vision pose problème à l'aménageur et à la population mais l'espace forestier français ne peut pas devenir uniquement un territoire récréatif. On doit réfléchir à des prééminences économiques, sociales ou environnementales différentes en fonction des endroits. On y a déjà travaillé dans certains lieux, là où c'est le plus aisé, mais on n'a pas touché au dur!

4 • Le grand public acceptera-t-il un tel changement ?

Si l'on va vers la spécialisation des espaces forestiers, la question du consensus autour de la récolte, et sur le fait que c'est une bonne chose, se posera encore plus. La présence de grumiers fait bouger les populations, des gens refusent l'abattage, le paysage fait réagir... Ces problèmes ne doivent pas être réglés de façon dogmatique, ils réclament de l'écoute de part et d'autre et de la bienveillance. Le principal souci à mes yeux c'est que l'espace rural accueille de plus en plus de personnes qui n'ont pas la culture rurale. Les relations ont changé : avant, la règle était une base de discussion, le contrat implicite; aujourd'hui ce contrat il faut le mettre en avant, l'expliquer, le faire partager. L'élu peut jouer un rôle de médiateur mais attention il est pris dans un carcan réglementaire très chronophage qui peut malheureusement le couper de ses administrés. Je pense que les élus manquent aujourd'hui d'outils pour être plus performants, c'est un sujet compliqué et qui m'inquiète. Pour être bon, l'élu local doit être proche de ses administrés, disponible et surtout bien formé, un vrai défi!

5 • Les certifications des bois se développent, comment se positionnent-elles ?

"Bois des AlpesTM" et "Bois des Territoires du Massif CentralTM" sont des marques de certification qui résultent de l'action des Communes forestières pour construire en bois local. Pour orienter vers ce type de bois, les règles des marchés publics imposent soit des démarches lourdes, et que nous avons abandonné, soit une certification. Nous avons discuté avec la Fédération Nationale du Bois, porteuse de la marque "Bois français", mais cette dernière ne va pas assez loin et ne peut pas être imposée dans un cahier des charges. Je pense que les marques de certification existantes ont un intérêt manifeste et qu'elles sont nécessaires pour le développement des entreprises, pour conforter le consommateur et faire le lien avec la récolte. À terme, des systèmes de traçabilité liés à la dématérialisation de la facturation prendront le relais... des entreprises spécialisées y travaillent mais on n'y est pas encore et nous sommes pressés!

AGENDA

30 et 31 janvier : Salon Bois Energie à Rennes (35)

Du 7 au 10 février : Mondial des Métiers à Lyon Eurexpo (69)

Du 13 au 15 février : Salon Be Positive à Lyon Eurexpo (69) 23 mars : Dans le cadre de la journée internationale des forêts.

Venez chercher votre plant forestier Place de Jaude à Clermont Ferrand (63)!

Fibois Auvergne-Rhône-Alpes, avec l'appui des interprofessions bois territoriales de Rhône-Alpes, organise des concertations territoriales pour le Contrat de Filière 2019-2022. Vous êtes une entreprise et voulez être force de proposition pour les actions à mettre en œuvre dans

contribuer au développement économique des entreprises de la

Inscription: contact@fibois-aura.org Renseignements au 04 78 37 09 66 CONSTRUCTION BOIS : comprendre l'approche des bureaux de contrôle - 2 jours

1er février et 1er mars à Lempdes (63), 31 janvier et 28 février à Saint-Étienne (42), 14 mars et 11 avril à Cormaranche-en-Bugey (01), **15 mars et 12 avril** à Villefontaine (38).

L'ISOLATION PHONIQUE EN CONSTRUCTION BOIS : 1 jour

FORMATIONS CONSTRUCTION BOIS 21 février à Lempdes (63), 22 février à Villefontaine (38) ou Saint-Étienne (42).

CORRECTION ACOUSTIQUE ÉCOLOGIQUE - TRAITEMENT INTÉRIEUR DES LOCAUX: 1 jour

28 mars à Lempdes (63), 29 mars à Villefontaine (38) ou Saint-Étienne (42)

BIM ET CONSTRUCTION BOIS: 1 jour

5 juin à Villefontaine (38), 7 juin à Cormaranche-en-Bugey (01), 14 juin à Lempdes (63).

RÉUSSIR SON MÉMOIRE TECHNIQUE EN RÉPONSE AUX MARCHÉS PUBLICS: 1 jour

5 avril à Rumilly (74), 16 septembre au Puy-en-Velay (43) ou à Saint-Étienne (42), <mark>13 novembre</mark> à Villefontaine (38).

DÉFAUTHÈQUE CHARPENTE TRADITIONNELLE ET

PAREMENTS EXTÉRIEURS: 1 jour

12 avril à Lempdes (63).

Info + www.fibois-aura.org Rubrique Construction / offre de formation

Dans le cadre de Tragectoire, le PEB et le FCBA organisent des formations à Rumilly (74):

Transfert de vapeur d'eau : 24 et 25 janvier Intégration des baies : 12 et 13 février

ITE Bardage: 12 et 13 mars

Info + www.poleexcellencebois.fr

CHIFFRES CLÉS

LES BESOINS DE RECRUTEMENT EN SCIERIE

D'après une étude de septembre 2018 portant sur 36 scieries, représentant 1 018 salariés (1/3 des effectifs régionaux)

DES SCIERIES INTERROGÉES ONT DES PROJETS DE RECRUTEMENT À COURT TERME



DES SCIERIES ONT DES DIFFICULTÉS À RFCRUTFR

SUR 105 POSTES RECHERCHÉS:

OPÉRATEUR POLYVALENT

PILOTE

DE SCIE

SCIEUR DE **13**%

MAINTENANCE

CRITÈRES DE RECRUTEMENT:

1 - MOTIVATION

2 - SAVOIR-ÊTRE

3 - EXPÉRIENCE

4 - MOBILITÉ

5 - ATTACHES LOCALES

6 - OUALIFICATION

DÉCOUVERTE ARCHITECTURALE

HALLE DE LAMURE-SUR-AZERGUES (69)









INTERVENANTS
DE LA CONSTRUCTION

elisabethpolzella.com

Entre les deux rives de l'Azergues, les halles représentent le nouveau patrimoine de la commune.

Elles sont la centralité du village, le lieu de rassemblement des habitants et des cérémonies municipales. Ici, comme dans les halles traditionnelles, le bois et la pierre jouent tous les rôles : c'est la pierre qui porte le bois qui porte la pierre...

Les piliers permettent de conserver une vue panoramique sur l'environnement : la rivière au nord, la place du marché à l'est, la perspective vers le village au sud, la mairie à l'ouest, dont la pergola souligne la façade principale. Les vingt-deux piliers monolithes

de pierres régionales portent le cocon de bois : la voûte de douglas provenant de la vallée toute proche.

La lumière parcourt ce tissage de bois à la fois dense et ajouré, jusqu'à scintiller sur le sol, comme le soleil en forêt. Au faîtage, les tuiles de verre sont le reflet de l'Azergues qui coule juste à côté. Des tuiles de pierre protègent le bois.

Les halles sont ancrées dans le lieu par la provenance régionale de ses matériaux et ses formes traditionnelles. Elles sont l'expression constructive de la matière dans la lumière, une matière noble et durable.



Siège social AGRAPOI F 23 rue Jean Baldassini 69364 Lyon cedex 07 04 78 37 09 66

Site Clermont-Ferrand MAISON DE LA FORÊT ET DU BOIS 10 allée des Eaux et Forêts 63370 Lempdes 04 73 16 59 79



contact@fibois-aura.org

